



Département du Morbihan
Arrondissement de Pontivy
Commune de Meslan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 29 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-neuf septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meslan, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Sébastien Wacrenier, Maire.

Date de convocation : 24 /09/2026

Présents : Sébastien WACRENIER, Daniel HENAFF, Ange LE LAN, Chantal PICARDA, Sylviane ROUYER, Nicolas HALOPEAU, Ann-Gaëlle LAUNAY, Véronique TURRINI, Pierre-Angé LE FRAPPER, Karine LE COURT, Pauline MASSCHELEIN arrivée à 19h08, Xavier COMBE.

Absents excusés : Laëtitia ROYANT ayant donné pouvoir à Sébastien WACRENIER

Olivier EVANNO ayant donné pouvoir à Ange LE LAN

Absents :

Secrétaire de séance : Sylviane ROUYER

Membres en exercice	15
Membres présents	13
Membres votants	15

DELIBERATION 2026-88

CONVENTIONS DE PARTENARIAT MORBIHAN ENERGIES – EFFACEMENT DE RESEAUX

Monsieur Le Maire rapport que dans le cadre d'un son programme exceptionnel d'investissement initié en 2025, Morbihan Energies nous propose d'intervenir pour effacer les réseaux télécoms, électricité et éclairage public de la rue Jean Guillemot. Ces interventions sont régies par des conventions de financement qui sont annexées au présent ordre du jour.

- Pour le programme électricité la convention prévoit un montant de travaux de 241 900 € HT avec une participation communale de 35 665 € HT.
- Pour le programme éclairage public la convention prévoit un montant de travaux de 67 824 € TTC avec une participation de Morbihan Energies de 12 279 € et un reste à charge communal de 55 545 € TTC
- Pour le programme télécom la convention prévoit un montant de travaux de 55 560 € TTC entièrement à la charge de la commune.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des votants, le conseil municipal :

- APPROUVE lesdites conventions
- AUTORISE le Maire à signer toutes les conventions
- PREVOIT les crédits au budget.

Fait à Meslan, le 01/10/2026

Pour extrait certifié conforme au registre

Le secrétaire de séance, Sylviane ROUYER

Le Maire, Sébastien WACRENIER